



**CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE
EN INTERVENTION
AUPRÈS DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**



Janvier à décembre 2009

17 crédits

De nombreux professionnels cherchent une formation spécifique pour devenir des intervenants spécialisés dans le champ du handicap. Cette formation a pour but d'utiliser les résultats de recherche et d'actions innovantes afin de les rendre utilisables dans le champ de l'intervention auprès des personnes en situation de handicap.

Sous l'instigation des organismes internationaux, tels que la Commission européenne, les associations européennes de personnes handicapées, ou l'ONU, les politiques d'intervention doivent être transformées afin de passer de politiques d'insertion des personnes handicapées dans des milieux adaptés, à des politiques d'intégration dans les milieux ordinaires. La performance des personnes concernées par le handicap (actions positives) doit également être prise en compte. Pour répondre à ces nouveaux paradigmes, les professionnels, y compris ceux travaillant déjà dans le champ du handicap, doivent développer de nouvelles compétences.

De tels contextes sociaux, socio-économiques et de politiques publiques impliquent des formations du type de celles que nous proposons.

C'est pour répondre à ces nouveaux besoins et permettre le développement de ces nouvelles compétences que nous proposons ce présent certificat.

Le programme de formation

A. OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants seront à même de :

- o analyser les situations des personnes en fonction des différents handicaps, à partir de référents théoriques
- o définir les besoins spécifiques impliquant des changements chez les personnes
- o définir les besoins spécifiques impliquant des changements dans l'environnement social
- o choisir des outils (méthodes et techniques d'intervention) permettant de développer ces changements de manière optimale
- o être capable de tenir compte des classifications internationales et des procédures spécifiques pour définir les besoins et mettre en œuvre les changements
- o être capable d'appliquer ces outils dans des expériences pilotes
- o être capable de prévoir des procédures de généralisation des expériences pilotes
- o être capable d'évaluer, en collaboration avec les publics concernés, les résultats des interventions et les améliorations ou nouveaux changements nécessaires

B. LES MODULES

22 et 23 janvier 2009 : Introduction à l'approche psychologique du handicap

- Introduction générale à la formation, Michel Mercier, FUNDP
- Approche psycho-dynamique du handicap, Pierre Nederlandt, Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut libre Marie Haps
- Approche psycho-cognitive du handicap : auto-régulation et dysrégulation chez la personne déficiente mentale, Nathalie Nader, UCL
- Approche psycho-sociale et représentations sociales du handicap, Michel Mercier et Geneviève Bazier, FUNDP

26 et 27 février : Participation sociale et valorisation de la personne

- Valorisation de la personne handicapée dans la participation socio-politique, Mireille Tremblay, UQAM, Québec
- Valorisation de la personne handicapée dans la créativité : art et handicap, Yvette Van den Benden et Muriel Damien, FUNDP, et Anne Françoise Rouche, CEC La Hesse

12 et 13 mars : Aspects socio-économiques de la gestion des politiques relatives au handicap et de l'inclusion des personnes handicapées

- Changement de paradigmes dans l'intervention auprès des personnes handicapées, André Gubbels, SPF Sécurité sociale
- Travail adapté : entre économie et qualité de vie, Marcel Gérard, FUCAM
- Aspects socio-économiques : problématique de l'intégration et de la non-discrimination, Michel Mercier, FUNDP
- Activation, autonomie et précarité, Pierre Reman, FOPES
- Allocations... universelles ? Daniel Trésegnie, SPF Sécurité sociale

23 et 24 avril : Utilisation des classifications du handicap dans le champ de l'intervention auprès des personnes handicapées : CIF, PPH

- Utilisation de la CIF et du PPH, Jean-Louis Korpès, Haute Ecole fribourgeoise de travail social, et Pierre Castelein, Haute Ecole Ilya Prigogine
- La CIF et le PPH dans l'utilisation des TIC, Bertrand Mathurin, Cicat - Awiph

14 et 15 mai : Introduction aux méthodes et techniques nouvelles en réadaptation fonctionnelle

- L'évaluation médicalisée : CIF et PPH en réadaptation fonctionnelle, Freddy Falez, ULB
- Réadaptation fonctionnelle des AVC et traumatismes crâniens, Philippe Hanson, Cliniques universitaires de Mont-Godinne
- Blessés médullaires et réadaptation fonctionnelle, Manfredi Ventura, Centre de traumatologie et de réadaptation, ULB
- Réadaptation fonctionnelle dans le champ de la reproduction, Carlotte Kiekens, KUL, et Reinier Opsomer, UCL

4 et 5 juin : Utilisation des TIC et techniques spécialisées en réadaptation fonctionnelle, et en intégration sociale et professionnelle

- Principes généraux de l'utilisation des TIC, Geneviève Bazier, Creth
- TIC adaptées aux mal- et non-voyants, Vincent Collin, Creth
- Les prothèses de communication, Céline Hupé, Creth
- TIC et surdit , Cécile Lamy, Creth

10 et 11 septembre : Promotion de la sant  affective, relationnelle et sexuelle des personnes handicap es, y compris les programmes d'intervention

- Analyse des besoins et  valuation des programmes en promotion de la sant , Jo lle Berrewaerts, FUNDP
- Vie affective et sexuelle des IMC et bless s m dullaires, Christine Delhaxhe et Marie Wathélet, FUNDP
- Vie affective et sexuelle et d ficience mentale, Christine Delhaxhe et Michel Mercier, FUNDP
- Probl mes autour de la parentalit , Lucie Taquin, asbl Interactions, et Michel Mercier, FUNDP

8 et 9 octobre : Politiques d'int gration des personnes handicap es, de la petite enfance   l' ge adulte

- Int gration des enfants handicap s dans l'enseignement : principes g n raux, Maryline Vincent, ULg
- Int gration de la petite enfance en milieux d'accueil, Myriam Sommer, ONE et Huguette

Desmet et Delphine Burrick, UMH

- o Intégration des enfants déficients mentaux dans l'enseignement, Marie Ange Francou, enseignante spécialisée, et Michel Mercier, FUNDP
- o Intégration des enfants sourds dans l'enseignement, Laurence Meurant, FUNDP
- o Intégration des enfants mal- et non-voyants dans l'enseignement, Delphine Pélérieau, ONA
- o Intégration par le budget d'assistance personnalisé, Marie Claire Haelewijck, UMH

5 et 6 novembre : Méthodes et techniques d'accompagnement des personnes handicapées

- o Accompagnement à la gestion des relations familiales et fratrie, Régine Scelles, Université de Rouen
- o Les rites de passage chez l'adolescent handicapé, Régine Scelles, Université de Rouen
- o Aide précoce et accompagnement de parents d'enfants autistes, Christine Hanot, APEPA
- o Accompagnement des adultes, Alain Joret, ASAH
- o Accompagnement des enfants et adolescents en âge scolaire, Bruno Plumet, IESCA

3 et 4 décembre : Bientraitance et maltraitance : nouvelles perspectives dans l'éthique de l'intervention auprès des personnes handicapées

- o Introduction à la problématique de la bien- et mal-traitance, Dominique Charlier, UCL et Michel Mercier, FUNDP
- o Bien- et mal-traitance des personnes déficientes mentales, Manon Masse, Haute école de travail social, Genève

Travaux pratiques ou stages

Le certificat est crédité de 17 crédits.

Organisation

L'enseignement sera organisé autour de **10 modules de 12 heures de cours** (soit 1 jeudi et 1 vendredi par mois), de 9h30 à 16h30, comprenant chacun :

- o une introduction théorique,
- o la présentation d'expériences de terrain par des intervenants spécialisés,
- o la mise en œuvre de travaux en sous-groupes,
- o la formulation de prises de position et de projets individualisés.

Certains modules seront suivis :

- o soit de lectures proposées par les enseignants et susceptibles d'être dirigées à titre individuel (3h),
- o soit d'expériences de terrain, dans des centres spécialisés, en-dehors des jeudis et vendredis (6h).
- o soit par module : 12h de cours + éventuellement 3h d'encadrement et éventuellement 6h de visites ou rencontres sur le terrain.

Pour chaque module, un travail personnel de réappropriation devra être fourni. Des notes de cours et des articles de référence seront proposés aux étudiants pour chaque module.

Public-cible

Il s'agit de former des professionnels à l'intervention : professionnels en sciences humaines, professionnels de la santé, intervenant dans le champ de l'amélioration de l'inclusion sociale des personnes handicapées.

Comité de gestion

Professeur Michel MERCIER et Monsieur Michel GRAWEZ pour les FUNDP, Professeur Elisabeth DARRAS et Madame Barbara BODART pour l'ESP/UCL

Modalités pratiques

Conditions d'admission

1. Posséder un diplôme de licence/master (dans les domaines social, pédagogique, psychologique, de santé,...)
2. Ou posséder un diplôme de baccalauréat dans un des domaines cités. Pour chaque admission, le dossier du candidat sera examiné par les responsables du programme.
3. Le recours à la VAE (Valorisation des acquis de l'expérience), pour les personnes pouvant faire valoir une expérience et expertise d'au moins 5 années dans le domaine du handicap, sera d'application.

Certificat

Pour obtenir le certificat interuniversitaire, (**17 crédits**), les étudiants sont tenus d'assister aux cours (80 % de présence) et de produire un travail de fin d'études personnel formulant un projet d'intervention et reprenant des acquis des modules suivis.

Dates et lieu

De janvier 2009 à décembre 2009, à raison d'un module par mois (soit un jeudi et un vendredi par mois, sauf juillet et août). Lieu : FUNDP, Département de psychologie, rue de Bruxelles 61 à 5000 Namur (à 5 minutes à pied de la gare).

Modalités d'inscription

Les frais d'inscription sont de 1.000 € pour l'ensemble de la formation.
Chaque module peut être suivi indépendamment (100 € par module)
Les personnes inscrites à l'ensemble de la formation bénéficient du congé-éducation payé.

Renseignements et inscriptions

Département de psychologie - FUNDP

Professeur Michel MERCIER

Tél : 081/72.44.30 - E-mail : michel.mercier@fundp.ac.be

Site web : www.fundp.ac.be/psycho

Ecole de santé publique - UCL - Cellule formation continue - HOSP

Barbara BODART

Tél : 02/764.34.57 - E-mail : formation-hosp@uclouvain.be

Site web: www.hosp.ucl.ac.be

TALON D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 30 novembre 2008 par poste (FUNDP - Dépt de psychologie, 61 rue de Bruxelles à 5000 Namur), par fax (081/72.44.31) ou par mail (michel.mercier@fundp.ac.be)

Nom (en majuscules)

Prénom

Fonction professionnelle depuis le .../.../....

Institution

Adresse professionnelle N°.....

Code postal Localité

Tél..... Fax Mail

Porteur du diplôme de

O est candidat(e) à participer au Certificat « Intervention auprès des personnes en situation de handicap 2009 »

Votre inscription sera définitive après notre confirmation par courrier, suivie du paiement des frais d'inscription.